



Question élargie n°44
Reçue le 13.06.2025
Chambre des Députés
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 13.06.2025
Chambre des Députés

Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 13 juin 2025

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 82 de notre règlement interne, je voudrais poser une question élargie à Madame la ministre de la Santé et de la Sécurité sociale concernant le don du sang. Plus particulièrement, je souhaiterais savoir où en sont les travaux visant à supprimer la discrimination relative à l'orientation sexuelle du donneur qui consiste en l'obligation, pour les hommes ayant eu des relations sexuelles avec des hommes, de respecter un délai d'abstinence de douze mois avant de pouvoir effectuer un don de sang.

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

Paulette Lenert
Députée